



Ordre du jour du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de Magalas se réunira, *en séance publique, le 30 Septembre 2025 à 18 heures 30, Salle de la Convivialité.*

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du PV de la séance du 5 juin 2025
- III. Décision du Maire

- IV. Comptabilité
 - a) Décisions modificatives
 - b) Taxes funéraires
 - c) Subvention aux associations
 - d) Modification du tableau des effectifs

- V. Urbanisme
 - a) Convention avec ENEDIS
 - b) Isolation de constructions par l'extérieur
 - c) Cession de biens à la SCI Cathy
 - d) Approbation du projet « Gravel-itinéraires pour vélos » proposé par la Communauté de Communes

- VI. Prêt des locaux communaux

- VII. Hérault Énergies

Transfert de la compétence éclairage public

- VIII. Questions diverses

Magalas, le 22/09/2025

Le Maire,
Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE